Le plan d'action initial, approuvé par le CGP, prévoyait pour la restructuration et la consolidation des courbes de progrès parallèles. Cependant, à la suite de consultations auprès d'experts des organismes centraux, il est maintenant évident que les ministères ne disposeront pas, dans de proches délais, des moyens nécessaires pour entreprendre la reclassification des agents et que, par conséquent, le processus de restructuration ne pourra être achevé avant le milieu de 1981. La consolidation devant progresser selon l'échéancier établi initialement par le Cabinet du Premier ministre, il a donc été décidé de séparer les deux processus et d'établir de nouveaux délais pour la restructuration. Ainsi, la consolidation s'achèvera vraisemblablement avant la restructuration, qui devrait ensuite se terminer dans les meilleurs délais. Dans l'intervalle, le CGP étudie sérieusement diverses mesures administratives intérimaires applicables au service extérieur consolidé.

Consolidation

Comme prévu, bon nombre des arrangements concernant la CEIC sont parachevés et les négociations entre les Affaires extérieures, l'ACDI et I&C se poursuivent. En outre, le SDC a discuté avec l'OTC des modalités d'intégration des opérations touristiques régionales à celles du SDC.

Les discussions entre les Affaires extérieures et la CEIC visent principalement à déterminer le nombre d'agents et d'employés de programmes de la CEIC et recrutés sur place devant être mutés, ainsi qu'à identifier les postes visés. Sont à l'étude des postes dans la division du Service extérieur de l'administration centrale de la CEIC, y compris le personnel chargé de la gestion des ressources, ainsi que des postes dans les missions à l'étranger. Les deux ministères ont établi un groupe de travail conjoint chargé de s'assurer que le budget principal des dépenses des deux ministères pour 1981-1982 tienne compte de tous les transferts d'années-personnes et de crédits budgétaires. mise en application des arrangements concernant les affectations auprès de la division du Service extérieur à l'administration centrale de la CEIC attendra la mise au point d'arrangements en ce qui concerne les autres ministères.